



L'année 2020 a été marquée par une crise sans précédent, qui plonge de très nombreuses personnes dans la précarité.

A l'approche des fêtes de fin d'année, l'un des plus beaux cadeaux que l'on puisse offrir à une famille en difficulté, c'est de l'aider à fêter Noël dans la joie.

C'est pour cela que la MSA et le Secours populaire français comptent sur vous !

Nous vous invitons à donner :

- tout objet qui rendra un enfant heureux : jouets, livres, instrument de musique, vélo, cd, vêtements... Cet objet doit être neuf (consignes sanitaires) et non emballé dans du papier cadeau,
- des denrées alimentaires non périssables,

auprès du Secours populaire :

[du Cher](#)

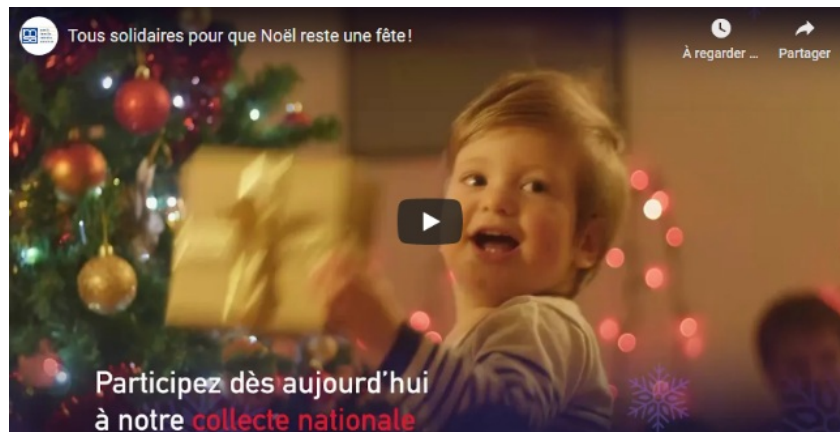
[de l'Eure-et-Loir](#)

[du Loiret](#)

Vous pouvez aussi faire [un don financier](#), votre participation est libre et en partie déductible de vos impôts.

Plus d'informations sur [cette action de solidarité](#)

Merci pour votre contribution



Aidant'plus

Un guide de référence pour informer et orienter les aidants

Ce guide présente la palette des droits et services proposés aux proches d'une personne en situation de perte d'autonomie en raison de la maladie, du handicap ou du vieillissement.

Cet outil de référence, présent sur notre [site internet](#), couvre toutes les thématiques liées au quotidien d'un aidant et de son aidé :

- se reconnaître aidant aujourd'hui,
- s'informer sur ses droits sociaux,
- trouver des espaces de partage d'expérience,
- prendre soin de sa santé,
- prendre le temps de souffler.

[Accéder à Aidant'plus](#)



Du nouveau pour les aides au logement

En 2021, les aides au logement seront calculées avec les ressources des 12 derniers mois, son montant sera ensuite actualisé tous les 3 mois.

[En savoir plus](#)

Happy Visio



Le site [Happy Visio](#) vous permet de suivre des conférences depuis chez vous, en direct, ou en replay sur des thématiques très variées : santé, numérique, vie quotidienne... Des moments de relaxation, hypnose, taï-chi, ...vous sont également proposés. Pendant cette période de confinement, Happy Visio renforce sa programmation notamment avec des dictées et des quiz mais aussi l'atelier quotidien "Gardez la Forme" qui propose 30 minutes d'exercices simples et accessibles à tous.

Un partenariat entre les conférences des financeurs et [l'ASEPT Centre Val de Loire](#), avec qui nous déployons nos ateliers seniors et des actions sur le thème du bien vieillir, vous permet de pouvoir bénéficier gratuitement de l'utilisation du site [Happy Visio](#).

Pour cela, inscrivez-vous gratuitement sur <https://www.happyvisio.com> grâce au code partenaire figurant ci-dessous, en fonction de votre département :

- Cher : CF1800
- Eure-et-Loir : CF2800
- Loiret : ASEPT45

et retrouvez dès à présent les conférences programmées.

Transports médicaux Attention aux modalités de prise en charge



La prise en charge des transports médicaux relève de plusieurs critères :

- les raisons de ce transport : hospitalisation, traitement, examen, ...,
- l'état de santé : nécessité d'être allongé, sous surveillance, situation d'incapacité ou de déficience, ...,
- la distance et la multiplicité de ces transports.

Une prescription de transport ou une demande d'accord préalable de transport doit être établie par un médecin qui apprécie la nécessité du transport.

Vous devez obligatoirement être en possession, avant le transport, d'une prescription médicale de transport ou d'une demande d'accord préalable de transport établie par un médecin.

Nous attirons également votre attention sur le fait que, pour certains transports, une demande d'accord préalable de transport doit être soumise au médecin conseil de la MSA avant le transport.

A noter que les soins de chimiothérapie, radiothérapie ou d'hémodialyse sont assimilés à une hospitalisation. Vous pouvez consulter les conditions de prise en charge des transports [via ce lien](#).

[Zoom sur les transports médicaux avec personne accompagnante](#)



Réversion

Un nouveau service sur [Mon espace privé](#) de notre site internet permet de déposer sa demande de retraite de réversion en ligne, tous régimes confondus

L'innovation au service de l'autonomie

En partenariat avec la MSA, l'Agirc-Arrco, France Active et la Banque des Territoires, l'Assurance retraite a créé en 2019 le pôle VIVA Lab.

Ce pôle a pour objectif de soutenir l'innovation dans le champ de la prévention et du vieillissement actif et en santé. Il repère et accompagne des solutions servicielles, technologiques ou organisationnelles à fort potentiel, ayant réussi leur preuve de concept (validation de la faisabilité, de l'existence d'un marché etc.).



Habitat & cadre de vie



Autonomie numérique



Mobilité



Bien-être & prévention



Vie quotidienne



Soutien aux aidants

Cet accompagnement, intégralement financé par VIVA Lab, est assuré par des partenaires référencés sur le territoire. Il articule différentes dimensions : business plan, études d'usages, stratégie commerciale, accompagnement au processus de levée de fonds, subvention éventuelle, et bien d'autres, en fonction des besoins et de la maturité du projet soutenu.

18 mois après son lancement, environ 200 projets ont été étudiés et 17 sont accompagnés par les partenaires référencés.

Cumul emploi-retraite

Vous envisagez de reprendre une activité rémunérée alors que vous percevez une retraite, pensez à alerter la MSA pour connaître les éventuelles incidences sur votre pension.

En savoir plus, si vous étiez :

[salarié](#)
[exploitant](#)

Changement de situation

Votre situation personnelle a récemment évoluée : divorce, changement d'adresse, etc., il est important de prévenir votre MSA pour la mise à jour de vos droits.

Vous pouvez nous en informer par courrier, ou mieux encore, via nos services en ligne sur [Mon espace privé](#) de notre site internet, rubriques :

- Mes services
- Famille, logement
- Déclarer un changement de situation



Préserver son autonomie : s'informer et anticiper

Le site internet www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr reprend toutes les informations disponibles quant :

- au maintien à domicile,
- à un changement de domicile,
- à la vie en Ephaad,
- aux solutions pour les aidants.

En complément, vous y trouverez les annuaires des différents structures en mesure de vous renseigner ou de vous apporter un service, mais également en capacité de proposer un hébergement.

Un comparateur de prix est également proposé sur ce site internet.



Droit à l'erreur

La loi pour un État au service d'une société de confiance (Essoc) vous reconnaît la possibilité de vous tromper dans vos déclarations à la MSA, ou à toute autre administration, sans risquer une sanction. L'erreur doit être commise de bonne foi et pour la première fois.

Notre nouveau service en ligne vous permet de déposer une demande dématérialisée pour corriger votre erreur

[En savoir plus](#)

Accidents, chutes, agressions, ... A signaler à la MSA

Vous avez été blessé lors d'un accident de la circulation, agressé physiquement, mordu par un chien, ..., tous ces accidents ont un point commun : quelqu'un porte la responsabilité de ce qui vous est arrivé, qu'il vous ait blessé volontairement ou non. La MSA prend bien entendu en charge vos soins, mais pour la bonne gestion de notre système de santé, se retourne contre l'assurance du tiers responsable pour récupérer les sommes engagées. Il est donc important de nous signaler ces situations, d'autant que vous pouvez obtenir une meilleure prise en charge de vos frais ainsi qu'une réparation de votre préjudice par l'assureur du tiers responsable.

Consultez le détail du [recours contre tiers](#) avec des exemples de situations et visualisez nos [vidéos](#).

Grippe saisonnière : protégeons-nous

La grippe peut entraîner des complications graves pouvant nécessiter une hospitalisation. La vaccination est le premier geste pour vous protéger de la grippe, si vous avez 65 ans et plus, ou si vous êtes atteint d'une maladie chronique.

[En savoir plus](#)

L'appli ma MSA & moi : je la télécharge !

Vous avez besoin de contacter rapidement votre MSA ou de télécharger votre attestation de droits maladie ? Vous souhaitez effectuer vos démarches où que vous soyez ?

L'appli ma MSA & moi est faite pour vous !

A télécharger :

- Sur Google play, pour les téléphones et tablettes de type Android (5 ou plus) :



- Sur l'Appstore pour les téléphones de type iPhone, l'iPad et l'iPod touch (iOS 9 ou plus) :



Covid-19 : ce qu'il faut savoir

Le virus de la covid-19 continue de circuler, ce qui impose de continuer à agir pour limiter sa propagation. En plus de l'application des gestes barrières, elle s'appuie sur le repérage précoce des symptômes, la réalisation de tests de dépistage et l'isolement des personnes malades ainsi que des personnes ayant été en contact avec ces personnes malades.



[En savoir plus](#)

Fonctionnement de la MSA

Pendant cette période de confinement, la MSA Beauce Cœur de Loire assure l'ensemble de ses missions de service public. Ainsi :

- vous pouvez nous joindre par téléphone [dans les conditions habituelles](#),
- nous vous recevons dans nos différents points d'accueil, toujours sur rendez-vous au 02.37.999.999 ou via notre service en ligne « [demander un rendez-vous](#) »



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Points d'accueil de la MSA : changements d'adresses

Les adresses des bureaux de la MSA sont désormais les suivantes :

- Gien : 88 rue de Montbricon,
- Nogent de Rotrou : 45 rue St Laurent,
- Villemandeur, les bureaux ont été transférés à Montargis : 1 rue de Crowborough.

Ouverture d'un France Services à Pithiviers

Deux agents de la MSA BCL renseignent les habitants du secteur pour toute question en lien avec les différentes formalités administratives (CAF, CARSAT, CPAM, Impôts, Pôle Emploi, ...). Ils assurent également un service itinérant à Boynes, Chilleurs aux Bois et Sermaises.

[En savoir plus](#)



Réseaux sociaux

La MSA Beauce Cœur de Loire est désormais présente sur Facebook et Twitter. Abonnez-vous, partagez et suivez nous !



Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données qui vous conformément à la loi «informatique et libertés» et au règlement général à la protection des données. Pour exercer votre droit, vous pouvez en faire la demande à l'adresse suivante : Madame, la [Déléguée à la Protection des données](#), 5 rue Chanzy, 28037 CHARTRES CEDEX

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)